

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 20 MAI 2025

DELIBERATION 2025_078

Objet : Autorisation de signature du marché M25.011 Travaux pour le remplacement des canalisations d'adduction d'eau potable sur la commune d'Hazebrouck

Séance du mardi vingt mai deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le treize mai deux mille-vingt-cinq.

Présents (61) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Delphine LEBLANC (Suppléante) - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Bernard DENTENER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSSENS - Thierry DEHONDT - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Guy LEROY - Pierre-Louis RUYANT - Sylvie HEMELSDAEL (Suppléante) - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (13) :

Arnaud DEVILLEZ à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Didier TIBERGHIEU - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Marjorie VANDENBERGHE à Dominique JOLY - Pierre GRANDGENEVRE à Christophe LEGROIS - Philippe DUHAMEL à Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART à Michel DUHOO - Audrey SCHERRIER à Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL à Céline SAUZEAU - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Fabrice DELANNOY à Jérôme DARQUES - Bertrand CREPIN à Thierry DEHONDT

Effectif du Conseil de Communauté : 88

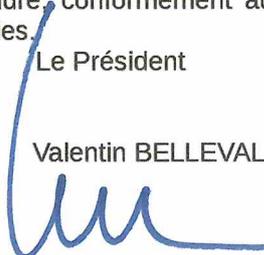
Nombre de votants : 74

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 MAI 2025

DELIBERATION 2025_078

Objet : Autorisation de signature du marché M25.011 Travaux pour le remplacement des canalisations d'adduction d'eau potable sur la commune d'Hazebrouck

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la procédure adaptée lancée conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, notamment la compétence obligatoire « *Eau pour la commune d'Hazebrouck (régie des Eaux d'Hazebrouck)* » ;

Considérant l'avis n°25-27321 du 11 mars 2025 et l'avis rectificatif n° 25-29677 du 17 mars 2025 sur le site du BOAMP, la publicité sur la plateforme www.marches-securises.fr n° CC-Flandre-Interieure_59_20250306W2_01 ainsi que la publication sur le site internet de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 15 avril 2025 avant 12h00 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ;

Considérant l'avis du Conseil d'exploitation de la régie des eaux en date du 13 mai 2025 ;

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché de travaux pour le remplacement des canalisations d'adduction d'eau potable sur la commune d'Hazebrouck au bénéfice de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, sous la forme d'un accord cadre à bons de commande multi-attributaire, avec les opérateurs économiques suivants :
EDGARD DUVAL (59122 HONDSCHOOTE) pour un montant estimatif total de 2 248 070 € HT soit 2 697 684 € TTC (issu du devis quantitatif estimatif),
DUBRULLE FAIGNOT TP (59670 SAINTE-MARIE-CAPPEL) pour un montant estimatif total de 2 720 073,90 € HT soit 3 264 088,68 € TTC (issu du devis quantitatif estimatif),
- le montant maximum des commandes est de 1 200 000 € HT pour une durée initiale de 12 mois et du même montant pour chaque reconduction tacite d'une période de 12 mois (reconductible 3 fois),
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les modifications de marché qui pourront intervenir lors de l'exécution du marché ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Vote :

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance



Jean-Luc DEBERT

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 20 mai 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL

